

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE VOLAILLES PLUS » en abrégé « IV PLUS »

Siège ABIDJAN, COMMUNE D'ANYAMA QUARTIER,
ABBEBROUKOI I, LOT 144, ILOT 16, Lot 144, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE VOLAILLES PLUS » en
abrégé « IV PLUS »

Objet : * L'IMPORTATION ET LA COMMERCIALISATION
D'ALIMENTS DE VOLAILLES
* IMPORT-EXPORT DE MARCHANDISE AGRICOLES
* ACHAT ET VENTE DE PRODUIT ET
MARCHANDISES AGRICOLES
* LA FABRICATION ET LA COMMERCIALISATION
DES MATERIELS, DES PRODUITS ET INTRANTS D'ELEVAGE
* ELEVAGES
* PISCULTURE
* LA VENTE DE POUSSINS D'UN SUIVIS ET
CONSEILS
* BATIMENT, GENIE CIVIL, TOUS TRAVAUX
PUBLICS ET DIVERS
* LOCATIONS ET VENTE D'ENGINS, MACHINES ET
VEHICULES
* TRANSPORT DE PERSONNES, DE BIENS ET
MARCHANDISES
* PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE
SEMENCES CERTIFIEES

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE
TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE
DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS
SOCIAUX

* LA PRISE EN LOCATION GERANTE DE TOUS

FONDS DE COMMERCE

* LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

* ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENTION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COMMUNE D'ANYAMA QUARTIER, ABBEBROUKOI I, LOT 144, ILOT 16, Lot 144, Ilot 16

Dirigeant(s) Mlle GBODOU SAHOUA ANGE PATRICIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05074 du 15/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63345/GTCA/RC/2025 du 15/10/2025

